

Meureuil

info

JUIN 2020 • N° 163

Blues 2020
ROOTS
Festival



Page 3 : le 14 juillet



Page 4 : Accès aux massifs,
Déchetteries, Débroussaillage

musique

La Ville de Meyreuil est heureuse de vous présenter le programme de son Festival de Valbrillant aux couleurs de blues. L'édition se déroule sur 3 jours, du vendredi 11 septembre au dimanche 13 septembre au Domaine de Valbrillant.

Un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer !

Blues 2020 ROOTS Festival

Samedi 12 Septembre

Ouverture des portes à 18h30

> À 19 H30 : DÉBUT 1^{ÈRE} PARTIE

Julien Brunetaud, piano avec Sam Favreau basse et Stéphane Zef Richard batterie, "lauréat Blues Roots Festival 2019" - Entracte 45 min.

> À 21 H : DÉBUT 2^{ÈME} PARTIE

CONCERT DE POPA CHUBBY

Popa CHUBBY guitare et chant avec Dave KEYES clavier, Francesco BECCARO basse et Stefano GIUDICI batterie.

Leader incontesté du "New York City Blues", Popa Chubby est invité depuis 25 ans dans les plus grandes salles de concerts du monde, accompagné de sa guitare mythique, la Fender "Stratocaster" de 1966.

Parmi ses influences majeures, nous pouvons citer Jimi Hendrix qui a été déterminant pour sa carrière de guitariste, alors que Popa se destinait à la batterie, Jimmy Page, Aretha Franklin, ...

Sa musique résolument Blues/Rock s'enrichie, à chacun de ces 40 albums enregistrés en 30 ans de carrière, d'éléments Jazz, Country, Funk, Pop et Soul.

Personnage et guitariste hors normes, c'est un artiste engagé, rebelle qui ne laisse personne indifférent, autant par son énergie que par sa générosité légendaire.

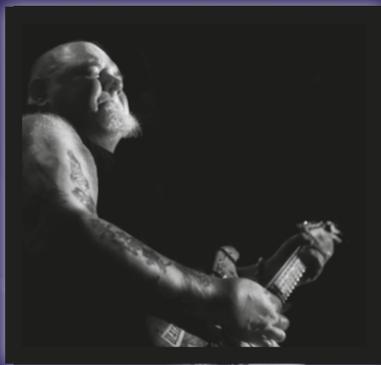
Popa Chubby est invité à se produire régulièrement en France, qu'il considère comme "sa deuxième maison" et notamment Paris. Il sera, après le "Blues Roots Festival" à l'Olympia pour deux concerts en octobre 2020.

Vous devez vous préparer à 2 heures de grand bonheur notamment avec le titre "Hey Joe", où la sensibilité tout en finesse de Popa Chubby contraste avec sa stature de Titan, avec la version dépouillée et profonde "Halléluja" de Léonard Cohen, la composition puissante de "Blues for Charlie" en hommage à la revue satirique "Charlie Hebdo" et bien d'autres titres Blues, Boogie, Soul, Rock en un mot le "New York City Blues" qu'il incarne !

Une phrase qui éclaire la personnalité de Popa Chubby :

"Je suis né dans le Bronx, la musique me sauve la vie tous les jours, je ne peux pas vivre sans musique, sans le Blues et sans ma guitare..."

Un concert à ne manquer sous aucun prétexte !



Infos pratiques :

- Stationnement limité sur site/domaine de Valbrillant
- Il est fortement recommandé d'utiliser les navettes qui seront mises à disposition gratuitement au départ de Meyreuil.
- Billetterie Meyreuillaise (tarifs préférentiels) sur justificatif de domicile à l'Hôtel de Ville - Service Culture / par CB
- Billetterie générale sur les réseaux France Billet, etc...
- Renseignements : Service Culture
04 42 65 90 60 - c.perrenoud@ville-meyreuil.fr

Vendredi 11 Septembre

Ouverture des portes à 18h30

> À 19 H30 : DÉBUT 1^{ÈRE} PARTIE

"Mister Pee Wee" violon, lauréat "Blues Roots Festival 2019" en quartet avec Olivier Dambezat, guitare, Abdenour Natouri contrebasse, et Stéphane Zef Richard, batterie - Entracte 45 min.

> À 21 H : DÉBUT 2^{ÈME} PARTIE

CONCERT DE RHODA SCOTT

Rhoda SCOTT orgue Hammond et chant, Thomas DEROUINEAU batterie et invité Ronald BAKER trompette.

Rhoda Scott, est une personnalité artistique unique dans l'histoire du Jazz.

En tant qu'organiste et chanteuse, elle a joué avec les plus grands interprètes de Jazz et de Blues, Ray Charles, George Benson, Count Basie, Ella Fitzgerald, Sarah Morrow, et tant d'autres dans des styles différents, comme Eddie Mitchell, Gilbert Bécaud, Nicole Croisille, ...

Surnommée "The Barefoot Lady", la dame aux pieds nus, Rhoda Scott a été mise en lumière par Count Basie qui, après l'avoir écouté, l'a aussitôt engagé dans son club de Jazz de Harlem.

Rhoda Scott possède un talent exceptionnel qui lui permet d'interpréter un répertoire qui va de la musique sacrée de Bach, au Jazz, et des Gospels de son enfance au Blues, quintessence de son âme musicale.

Douée d'une mémoire exceptionnelle, elle improvise à chaque concert son programme au gré de ses émotions et de son inspiration en jouant avec le public qui devient un véritable partenaire de jeu.

Elle obtient en 2018 la consécration suprême aux "Victoires du JAZZ", à savoir "la Victoire d'honneur" pour l'ensemble de sa carrière.

Depuis les "années 70", Rhoda a tissé une histoire d'amour et de passion avec un public toujours fidèle à travers le monde.

Aujourd'hui, elle continue à chaque concert d'enflammer son public grâce à son swing et à son énergie à la fois groovy, généreuse et joyeuse.

Standing Ovation garantie !



Dimanche 13 Septembre à 19h

Ouverture des portes à 17h

> À 17H30 : DÉBUT 1^{ÈRE} PARTIE

Tchalé chant, guitare, "lauréat Blues Roots Festival 2019" en sextet, avec Mathieu Esterni trompette, Jenna Bersez trombone, Sam Isaac trombone, Manu Falla basse et Wendlavim "Vim" Zabsouré batterie - Entracte 45 min.

> À 19H : DÉBUT 2^{ÈME} PARTIE

CONCERT D'ERIC GALES

Eric Gales est un phénomène, autant par sa technique que par sa fougue scénique. Trop rare en France, Eric Gales brasse le blues, le rock ou même le funk avec une maîtrise hallucinante.

Protégé du grand Carlos Santana depuis l'âge de 15 ans (il l'avait invité sur scène à Woodstock en 1994), Eric Gales est l'un des guitaristes les plus respectés et les plus talentueux de notre époque, pour ne pas dire l'un des meilleurs guitaristes au monde !

Il n'est pas inhabituel de voir dans le public d'Eric Gales des artistes comme Eric Johnson, Keith Richards, BB King ou Eric Clapton, regardant avec intérêt le talent du jeune prodige. Tous deux guitaristes, gauchers et afro-américains, la comparaison avec Hendrix est fréquente et naturelle, même si Eric Gales a développé un Blues-Rock hybride et unique, à la manière de Albert King ou Eric Johnson.

La virtuosité d'Eric Gales fait de ses concerts un moment d'émotion, pur et inoubliable. Joe Bonamassa dit de lui, "Eric Gales is the best guitarist in Blues-Rock right now" !

Quand la presse spécialisée parle d'Eric Gales :

"Ce type est un true survivor ! Ex-enfant prodige, il saisit sa première guitare dès l'âge de quatre ans, avant de courir les "guitar-battles" avant son douzième anniversaire, et de partager la scène avec Carlos Santana lors des 25 ans du festival de Woodstock.

"Authentique sorcier des six cordes amplifiées, quand la virtuosité se met au service de l'émotion..."

Patrick Dallongeville / Blues Magazine



Fête nationale

Place aux Couleurs du 14 juillet !



La Municipalité est heureuse de vous présenter le traditionnel programme de la fête nationale du 14 juillet :

11h45 : défilé des sapeurs-pompiers de Gardanne avec la participation du CCFP, Avenue Jean Petit, Plan de Meyreuil,

12h00 : apéritif offert par la Municipalité, Place de la Poste,

20h00 : restauration proposée, Place de la Poste,

21h00 : animation musicale, Place de la Poste,

21h45 : distribution des lampions, Place de la Poste et départ de la retraite aux flambeaux jusqu'au Square du Mineur,

22h30 : tir du feu d'artifice au Square du Mineur,

23h00 : soirée avec animation musicale, Place de la Poste.

Sous réserve de validation de la Préfecture

RAPPEL : Opération cartes cadeau



Des cartes-cadeau offertes pour tous, pour relancer nos commerçants et artisans !

Chères Meyreuillaises, Chers Meyreuillais,

La crise sanitaire a de lourdes conséquences sur le développement économique local et Meyreuil n'est pas épargnée. Nos commerçants et artisans souffrent, en particulier ceux dont les enseignes ont dû garder le rideau baissé, selon les dispositions réglementaires.

Il nous faut les soutenir car le commerce et l'artisanat de proximité nous sont chers, tant ils contribuent à la richesse de la vie communale.

Ainsi, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille Provence, nous souhaitons mettre en œuvre une opération de soutien direct à l'activité économique locale.

Nous allons en effet procéder à l'attribution de cartes cadeaux offertes à chaque famille, d'une valeur de 30 à 60 euros selon la composition de votre foyer, qui seront à utiliser auprès des commerçants et artisans de la commune qui se seront affiliés à l'opération.

Pour en bénéficier, vous êtes invités à vous connecter au site :

www.cheque-cadeau-meyreuil.fr

ou par mail : ml.panuel@ville-meyreuil.fr

Vous y trouverez le formulaire d'inscription à retourner avant le **30 juin 2020**, accompagné des justificatifs requis.

La Municipalité est heureuse de contribuer à la relance des activités économiques des commerçants et artisans de Meyreuil.

Le Maire

Etat civil avril et mai 2020

Naissances

- Timéo Maël Guillemot Moustier
Né le 7 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Valentine Hebert
Née le 7 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Ezio Anthony Guillaume Fournier
Né le 12 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Lexie Véronique Manuela Marques
Née le 16 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Olivia Anne Catherine Pigeon
Née le 16 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Giovanni Paul-Eugène Joachim-Michel Del Bove
Né le 19 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Tom Pierre Eugène Danler Baumgartner
Né le 20 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Andrea Jean Michel Mazzacuva
Né le 26 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Inaé Manava Cesarini
Née le 28 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Swann Hugo Jordan Desfosses
Né le 21 mai 2020 à Aix-en-Provence

Décès

- Patrick Paul Gatet
Décédé le 9 avril 2020 à Marseille 15^{ème}
- Josette Louise Jeanne Genthon veuve Dumon
Décédée le 11 avril 2020 à Meyreuil
- Odette Augustine Antoinette Guirald veuve Esmenjaud
Décédée le 22 avril 2020 à Aix-en-Provence
- Monique Michèle Renée Marcelle Cuiller
Décédée le 4 mai 2020 à Gardanne
- Nouria Bouamara épouse Mouaz
Décédée le 5 mai 2020 à Gardanne
- André Paul Gosset
Décédé le 13 mai 2020 à Aix-en-Provence

Rappel concours communal des jardins nourriciers 2020

LA VILLE DE MEYREUIL EST HEUREUSE DE VOUS PROPOSER SON CONCOURS DES JARDINS NOURRICIERS 2020 !

Le concours a pour objectif de récompenser le meilleur jardin nourricier meyreuilais.

L'ambition de favoriser la production de végétaux comestibles destinés à l'auto-consommation, développer, améliorer la biodiversité et enfin sensibiliser les personnes à la nécessité de favoriser et protéger la biodiversité.

La participation à ce concours est gratuite. Le concours est ouvert aux habitants de Meyreuil. Les locataires de parcelles au sein des jardins partagés peuvent y participer !

Les candidats auront le choix parmi deux catégories, à savoir :

- > **Catégorie 1** : jardin potager
- > **Catégorie 2** : micro-jardin, balcons ou terrasses

Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et téléchargeables ci-dessous.

Inscriptions :

il convient de retourner la fiche d'inscription et le règlement dûment remplis auprès de Mme Carine PIOVANACCI - c.piovanacci@ville-meyreuil.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les inscriptions seront closes le 10 juillet 2020. Dossier d'inscription sur www.ville-meyreuil.fr

Un beau projet pour votre foyer,
n'hésitez pas à participer !
A vos jardins !

Les "tête-à-tête avec le Maire"

Monsieur Le Maire se rend disponible 1 samedi par mois afin de rencontrer les administrés, sans rendez-vous, en Mairie. Une belle occasion pour échanger, dialoguer, construire...
Prochaine permanence le samedi 4 juillet de 10h à 12h.
Les permanences mensuelles sont publiées chaque mois.

Réouverture progressive de la médiathèque

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid19 et pour la sécurité de tous, la médiathèque rouvre ses portes de manière progressive selon 4 phases :

1^{ÈRE} PHASE : Terminée

2^{ÈME} PHASE : à partir du 16 juin,

réouverture progressive au public sur RDV (5 personnes maximum en même temps) avec maintien du DRIVE.

> les réservations préalables des ouvrages s'effectuent par les lecteurs par mail, par téléphone ou sur le site <http://meyreuil-pom.c3rb.org>. Le choix se réalise sur le portail (5 livres maxi par personne, 4 supports multimédia maxi par famille).

> La prise de rendez-vous se fait par téléphone pour venir récupérer les documents au **04 42 58 10 47**.

> les rendez-vous sont donnés les mardis entre 8h et 15h et les mercredis entre 10h et 12h et entre 13h30 et 18h30.

Afin d'assurer la sécurité des lecteurs et du personnel, une procédure de mise en quarantaine et de désinfection des documents est mise en place, conformément aux recommandations du ministère de la culture.

Le port du masque est obligatoire.

3^{ÈME} PHASE : Rentrée de septembre,

maintien des mesures de la phase 2, avec élargissement du nombre d'usagers et reprise de certaines animations.

4^{ÈME} PHASE : Rentrée de septembre ou plus tard

Retour à la normale, fin de la pandémie Les dates des phases 2 à 4 sont indicatives et sont soumises à la situation liée au Covid-19, elles peuvent donc être repoussées.

**FERMETURE COMPLÈTE 3 SEMAINES EN AOÛT 2020
COMME CHAQUE ANNÉE**

Renseignements :

04 42 58 10 47 - meyreuil.bibliotheque@ville-meyreuil.fr

Attention à la canicule

Rappel - à titre préventif de l'arrivée de la canicule, la Municipalité vous rappelle l'existence du registre nominatif du Plan Canicule.

Quelles personnes concernées ?

- > Personnes de + de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- > Personnes âgées isolées et fragilisées de + de 65 ans,
- > Adultes handicapés.

Ces personnes doivent résider à leur domicile.

Pourquoi s'inscrire sur le registre ? Votre inscription sur le registre permet au CCAS de pouvoir vous contacter régulièrement par téléphone en cas de déclenchement par le Préfet du niveau 3 "alerte canicule" afin de vous apporter les conseils de prudence et l'assistance nécessaires.

Bon à savoir... En vous inscrivant sur le registre, vous vous engagez à communiquer toute absence, toute période de vacances, d'hospitalisation ou d'hébergement dans une structure autre que

votre domicile. Il est impératif de pouvoir vous joindre les jours ou périodes d'alerte canicule. En cas de non réponse, le CCAS engagera des démarches auprès de vos proches ou de la Police Municipale.

Quelques rappels... Toute confidentialité est garantie. La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication à M. le Préfet dans le cadre du Plan Canicule. Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.

Comment s'inscrire ? Par écrit, à l'aide du formulaire mis à disposition :

- En mairie (Allée des Platanes 13590 Meyreuil)
- Au Centre Communal d'Action Sociale (Allée des Platanes 13590 Meyreuil)

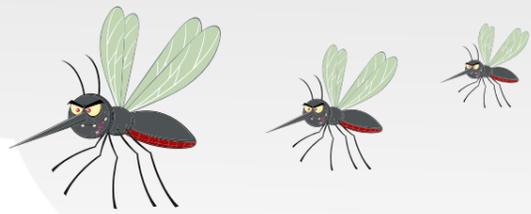
Par téléphone auprès du CCAS au 04.42.65.90.62

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Après inscription, une confirmation d'inscription sur le registre vous sera transmise.

LUTTE ANTI-VECTORIELLE ET MOBILISATION SOCIALE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

La municipalité souhaite rappeler que la lutte contre le moustique tigre, vecteur de virus, est un élément essentiel de la prévention contre les maladies transmises par le moustique tigre (chikungunya, dengue, Zika). Elle permet de réduire ou d'interrompre la prolifération des moustiques.

Comment lutter contre le moustique tigre ?
ex : vider toutes les soucoupes des pots de fleurs, éliminer toutes les eaux stagnantes, se protéger des piqûres...



été

MÉMO DES RÉGLEMENTATIONS

CONDITIONS D'ACCÈS, DE CIRCULATION ET DE PRÉSENCE DES PERSONNES DANS LES MASSIFS FORESTIERS

Durant l'été dans les Bouches-du-Rhône, l'accès, la circulation et la présence des personnes dans les massifs forestiers comme les travaux sont réglementés par arrêté préfectoral.

Le service vocal "0811 20 13 13" permettra au public de connaître quotidiennement les accès aux massifs forestiers. En complément, un bulletin d'alerte quotidien sera envoyé par mail sur simple demande. L'inscription dans la liste de diffusion de vos services techniques et de la police municipale peut se faire auprès de : enviedebalade@myprovence.fr.

La préfecture des Bouches-du-Rhône mettra également le lien suivant à disposition des promeneurs et randonneurs afin de les renseigner sur les conditions d'accès aux massifs en temps réel : www.bouches-du-rhone.gouv.fr.



ENVIE DE BALADE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral du 1^{er} juin au 30 septembre et peuvent l'être par arrêté municipal. L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules sauf sur les voies ouvertes à la circulation publique sont interdits toute l'année.

INFORMEZ-VOUS avant de suivre vos "envies de balade" :
APPELEZ LE 0811 20 13 13
ou CONSULTEZ L'APPLICATION MyProvence Balade
ou RENDEZ-VOUS SUR LES SITES WEB :
www.myprovence.fr
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

NIVEAU DE DANGER «FEU DE FORÊT» Forest Fire danger levels «Waldbrand-Gefahrenstufen Livelli di pericolo «incendio forestale»
VERT VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Accesso permesso all day long. Zugang ganztägig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
JAUNE VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Accesso permesso all day long. Zugang ganztägig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
ORANGE VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Accesso permesso all day long. Zugang ganztägig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
ROUGE ACCÈS ET PRÉSENCE INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE Accesso proibito. Zugang untersagt. Accesso vietato.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le serveur vocal, l'application et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain. Sauf circonstance exceptionnelle, les informations sont valables pour la journée du lendemain. Quand vous composez le 0811 20 13 13, vous précisez le massif forestier qui vous intéresse grâce à la numérotation, ou vous indiquez le code postal de la commune concernée.



SOYONS CITOYENS, RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

DÉPÔTS SAUVAGES : QUE DIT LA LOI ? QUELS SONT LES RISQUES ENCOURUS ?

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Les risques encourus pour les dépôts sauvages peuvent aller jusqu'à des amendes de 1500€ suivant les dépôts constatés par nos agents.

Les horaires de déchèterie sont :

Du lundi au samedi inclus :
9h-12h et 14h-17h
Dimanche et jours fériés :
9h à 12h

ATTENTION : BRÛLAGE INTERDIT

Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 €.
(article 131-13 du nouveau code pénal)

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de prendre soin de son jardin. Tonte des pelouses, taille des végétaux, débroussaillage sont autant d'activités qui génèrent de nombreux déchets verts. Que faire de ces déchets ?

LE BRÛLAGE : UNE PRATIQUE POLLUANTE INTERDITE

- Bien qu'interdit par une circulaire de 2011, le brûlage des déchets verts demeure une activité largement pratiquée.
- Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.
- Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations.

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT !

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- ✓ Compostage
- ✓ Paillage
- ✓ Broyage
- ✓ Collecte en déchetterie

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an, 9 % des foyers les brûlent à l'air libre.

Meyreuil info

Directeur de publication : Jean-Pascal Gournès
Conception / Impression : Taurus

Credit photos : Mairie de Meyreuil
Rédaction : Audrey Badoux

PARUTION LE 15 JUIN 2020

www.ville-meyreuil.fr Ville de Meyreuil